

# ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE L'APPUI À L'APPRENTISSAGE AU GROUPE SCOLAIRE PY (YOPOUGON)

**Kabran Beya Brigitte ASSOUGBA**

**Aké Anicet Elvis AHOU**

**Yao Yao KRA**

*Institut d'Ethno-Sociologie (IES)*

*Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)*

*beyakabran2019@gmail.com*

## **Résumé**

*La situation énigmatique de la persistance de l'appui à l'apprentissage ou des cours de renforcement, en dépit de son interdiction par l'État ivoirien sous-tend cette étude de cas. En effet, les enquêtes ont révélé l'existence des cours du soir, des cours de samedi, des cours particuliers avec l'enseignant organisés par le groupe scolaire PY de Yopougon. Dans le but d'élucider ce paradoxe, l'appui à l'apprentissage a été reconstruit comme le confluent des perceptions du rendement scolaire. L'objectif étant de montrer que le recours à l'appui à l'apprentissage s'explique par le sens que les acteurs attribuent au projet scolaire. La posture théorique du projet scolaire (Béret) mobilisée ici, justifie le choix d'une méthode qualitative. Les données collectées lors des entretiens avec les parents d'élèves, le personnel enseignant, les répétiteurs et les apprenants ont fait objet d'analyse de contenu thématique et typologique. Il en ressort que, le sens que revêt le projet scolaire pour les parents d'élèves les orientent stratégiquement vers l'appui à l'apprentissage. Aussi, cette approche pédagogique apparaît comme une chance de succès scolaire pour les apprenants aux yeux des parents d'élèves, du personnel enseignant et des répétiteurs. Par ailleurs, l'appui à l'apprentissage est appréhendé comme une opportunité économique pour le personnel enseignant et les répétiteurs. Finalement, la mise à l'épreuve des politiques publiques d'interdiction des cours de renforcement en milieu scolaire, passe par l'articulation de ces perceptions qui structurent la demande et l'offre en appui à l'apprentissage.*

**Mots Clés :** *appui à l'apprentissage, projet scolaire, politique publique, Côte d'Ivoire*

## **Summary**

*The enigmatic situation of the persistence of learning support or reinforcement courses, despite its prohibition by the Ivorian state, underpins this case study. Investigations revealed the existence of evening classes, Saturday classes and private lessons with the teacher organized by the PY school group in Yopougon. To elucidate this paradox, learning support was reconstructed as the confluence of perceptions of school performance. The aim was to show that recourse to learning support can be explained by the meaning that actors attribute to the school project. The theoretical posture of the school project (Béret) used here justifies the choice of a qualitative method. The data collected during interviews with parents, teachers, and learners were subjected to thematic and typological content analysis. It emerged that the meaning of the school project for the parents of the pupils strategically directs them towards support for learning. Parents, teachers, and tutors also see this pedagogical approach as an opportunity for learners to succeed*

*at school. Furthermore, learning support is reconstructed as an economic opportunity for teachers and tutors. Finally, the testing of public policies banning reinforcement courses in schools requires the articulation of these perceptions that structure the demand and supply of learning support.*

**Key words:** *Learning support, school project, public policy, Ivory Coast*

## **Introduction**

De plus en plus, les systèmes éducatifs africains sont socialement taxés de formations insuffisantes (Ngoupandé, 1995 : 9). Le niveau jugé bas des élèves avec pour corollaire le redoublement et l'abandon scolaire y trouve toute sa justification. Cette appréhension – principalement accentuée lorsqu'il s'agit des établissements publics – sous-tend la révision des politiques publiques ivoiriennes relative à l'accroissement du niveau de compétence des apprenants (Kourouma et Kouakoussui, 2015 : 165). C'est justement dans ce contexte que le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA) a organisé en 2022 des états généraux dont les objectifs légitimaient la prise de mesures en faveur de la performance scolaire et de la réussite des élèves. L'accent a été mis sur la nécessité d'accroître quantitativement et qualitativement le personnel enseignant en raison de l'insuffisance des formateurs et du recrutement non contrôlé des enseignants. À cet effet, tout bénévole préalablement recruté dans les écoles est soumis à des tests de compétence. Concernant la redynamisation de la performance des apprenant, la dictée supprimée durant l'année scolaire 2013-2014 et a été réinstaurée en 2021 dans tous les niveaux de l'enseignement primaire du CP 1 au CM 1 (Gouvernement, 2021). Si les actions publiques témoignent de l'implication de l'État ivoirien en vue d'une meilleure performance scolaire, des insuffisances de compétence en langue, à la lecture et à l'écrit, relevées chez certains apprenants au niveau national traduisent leur insuffisance. En effet, selon le Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la Confemen (PASEC) (2019 : 47) 82, 8 % des élèves ivoiriens du début scolaire primaire sont incapables de lire aisément plus de vingt lettres en une minute et 66, 9 % sont en insuffisance de compétence de langue. Pourtant, cette même étude révèle que comparativement à 13 pays africains, la Côte d'Ivoire présente les meilleures offres d'enseignants. Soient 71, 4 % des enseignants ivoiriens détiennent un niveau d'instruction universitaire (Idem, : 93).

Cependant, face au rendement scolaire attendu, des dynamiques nouvelles investissent le processus d'apprentissage des apprenants. En

effet, l'on constate une prolifération des cours de renforcement dans le milieu scolaire ivoirien. Ces cours, désignés ici par la notion « d'appui à l'apprentissage », renvoient à des pratiques pédagogiques exécutées en dehors des enseignements habituels impliquant à la fois les parents d'élèves, les « répétiteurs », les enseignants et les établissements scolaires. La prolifération de ces « pratiques pédagogiques » a entraîné leur légitimation par la quasi-totalité des écoles primaires privées et publiques du pays. En 2016, en réponse à cette reconfiguration du milieu scolaire, la ministre de l'Éducation d'alors Mme Kandia Camara a décrété les mercredis comme jour de cours. Cette décision à visée temporelle (accroître les heures d'apprentissage) s'est vue avortée en raison des contestations syndicales et des partis politiques d'opposition. L'insuccès de cette politique a participé, aujourd'hui, au maintien et à la persistance des cours de renforcement. Bien que ces pratiques soient décriées par certains parents déplorant l'inadmissibilité de payer des services pour des cours insuffisamment administrés, ceux-ci finissent par céder à la pression de la quête du succès scolaire de leurs progénitures. Dès lors, ces appuis à l'apprentissage payants apparaissent dans les consciences collectives comme le gage de la performance intellectuelle des apprenants. Il est donc plus courant de voir que ces cours de renforcement payants soient subtilement imposés aux parents d'élèves en début d'année scolaire dans les établissements privés, tel que le Groupe scolaire PY de Yopougon Camp militaire. Il a été constaté dans cet établissement trois types d'appuis pédagogiques : les cours du soir, les cours du samedi et les cours particuliers avec l'enseignant de classe. Un quatrième type renvoyant au cours à domicile avec les répétiteurs complète la liste des appuis dans lesquels sont inscrits les élèves de CM 2. Alors que les politiques publiques prônent l'interdiction des cours de renforcement, comment expliquer sa persistance au sein du groupe scolaire PY de Yopougon ?

Une probable réponse suggère une exploration des écrits sur l'objectivation du phénomène des appuis à l'apprentissage. À ce propos, Thomas (2013 : 466), le désignant par la notion de cours particuliers, propose une analyse des discours critiques qui qualifient ces cours de formation moins rigoureuse professionnellement, ce qui justifie leur interdiction. Il en ressort que le développement de telles pratiques principalement marchandes, s'appuie sur les supposées carences des services publics et sur la demande croissante des cours particuliers

(*Idem.*). D'autres auteurs, en revanche ont analysé ce phénomène en l'articulant aux stratégies familiales visant l'amélioration des résultats scolaires (Christiane, 1994 : 136), justifiant ainsi son maintien. Par ailleurs, concernant la performance de l'apprenant, Meuret et Morlaix (2006 : 52) proposent une revue de littérature en démontrant l'influence de l'origine sociale sur celle-ci. Selon l'auteur, le niveau de l'élève dépend de l'origine sociale des parents et des facteurs associés en contexte d'encadrement (c'est-à-dire plus de travail à la maison, de communication culturelle et d'engagement dans les activités scolaires) (*Idem.*). La présente étude se positionne vis-à-vis de ces approches scientifiques en requalifiant l'objet social (l'appui à l'apprentissage) comme le confluent des perceptions du rendement scolaire. Trois grands axes de résultats se dégagent de la méthodologie ci-dessous présentée. L'un révèle que le sens que revêt le projet scolaire pour les parents - entendu comme la réussite au CEP et à la projection de l'apprenant dans de longues études - les orientent stratégiquement vers l'appui à l'apprentissage. L'autre résultat présente l'appui à l'apprentissage comme une forme marchande de l'éducation. Ici, le recours à l'éducatif marchand (*Shadow éducation*) en dehors des cours formels participe à l'augmentation des chances de succès scolaire (Stevenson et Baker, 1992 : 1640) selon les parents d'élèves, le personnel enseignant et les répétiteurs. Le dernier résultat fait correspondre l'appui à l'apprentissage à une opportunité économique chez le personnel enseignant et les répétiteurs. Dans ces trois cas, l'apprenant pour qui ces cours sont idéologiquement mobilisés, semble lui-même absent.

## **1. Méthodologie théoriquement régulée**

L'appui à l'apprentissage considéré comme une pratique au confluent des perceptions du rendement scolaire, invite à inscrire l'étude dans une approche théorique. Envisageant saisir de la sorte la rationalité de ces parties prenantes, l'étude mobilise la théorie de « l'acteur dans le système éducatif » de P. Béret (*Ibid.*). En effet, l'auteur à partir d'une étude empirique auprès des familles ouvrières ayant un fils au CM2, montre que « le projet scolaire permet de penser l'orientation des stratégies, leur socialisation et celle de l'acteur, et la capacité de ce dernier à faire des choix » (Béret, 1986 : 14). Ce projet scolaire (ou objet-but au sens de Nuttin, 1980, cités par Béret, 1986 : 14) revêt deux propriétés : « Un effet

de réalisation et un effet de cohérence ». Le concept de projet scolaire de Béret met à nu « les mécanismes et le sens par lequel s'exerce le jeu des contraintes, des opportunités, des comportements et des intentions qui conduisent une famille à formuler une stratégie (appui à l'apprentissage) en matière scolaire » (*Idem* : 15). Ces postulats de la théorie de « l'acteur dans le système éducatif » de P. Béret (*idem*), permettent de mettre à l'épreuve empiriquement l'hypothèse d'étude, celle de l'explication de l'appui à l'apprentissage par le sens que revêt le projet scolaire chez chaque acteur. L'objectif est de révéler le rapport entre l'appui à l'apprentissage et le rendement scolaire (projet scolaire) attendu. Concrètement, il s'agit de montrer que le recours à l'appui à l'apprentissage s'explique par le sens que chaque acteur donne au projet scolaire.

La nature des données (sur le sens) nécessite une étude qualitative. Par conséquence, l'enquête a consisté à des entretiens approfondis de types individuels. À l'aide du guide d'entretien, les données ont été collectées auprès de 22 personnes ressources prises comme échantillon, en relation avec le groupe scolaire PY de Yopougon Camp militaire. Ces enquêtés ont été sélectionnés sur la base d'un échantillonnage séquentiel au regard de l'objectif et de l'hypothèse d'étude. L'âge des participants à l'enquête varie entre 10-12 ans pour les élèves de CM 2 et 40 - 85 ans pour les autres participants selon les spécificités de sexe. De façon détaillée, l'on a sollicité un membre de l'équipe dirigeante de l'école qui contrôle les cours de renforcement. Six enseignants ont été entretenus – en raison d'un enseignant par niveau – car le phénomène de l'appui à l'apprentissage concerne toutes les classes de CP 1 au CM 2. Aussi, six élèves de la classe de CM 2 (cible primaire) interrogés, ont été sélectionnés en tenant compte de leur niveau de performance. Notamment : les deux premiers élèves de la classe, deux élèves de niveau intermédiaire et deux derniers élèves de la classe. Cinq parents d'élèves ont été interrogés, dont trois non-membres et deux membres du Comité de Gestion des Établissements en Côte d'Ivoire (COGES). Les trois parents, les non-membres du COGES, ont été sélectionnés conformément aux critères et la catégorisation faite suivant la sélection des élèves retenus. Enfin, la dernière catégorie d'enquêtés concerne des répétiteurs à domicile âgés de 24 à 27 ans (quatre interrogés) dans la mesure où leur point de vue sur la question permet une compréhension plus élargie du phénomène. En effet, ces derniers sont inscrits dans une

sorte de rapport concurrentiel avec les enseignants d'école qui s'adonnent aux mêmes pratiques à caractère économique. Bien avant que le phénomène d'appui à l'apprentissage ne prenne de l'ampleur en Côte d'Ivoire, ces répétiteurs étaient socialement reconnus et mobilisés comme des répétiteurs à domiciles. Aussi, les enquêtes exploratoires ont révélé qu'aujourd'hui certains parents d'élèves ont des perceptions négatives sur ces répétiteurs.

Deux principales thématiques du guide d'entretien – élaborées en faisant la relation entre les concepts de sens et de contraintes selon Béret – ont questionné le sens que revêt le projet scolaire pour les catégories sociales interviewées. La troisième thématique du guide a questionné l'aspect marchand de l'appui à l'apprentissage. Il s'est agi concrètement de chercher les preuves empiriques du concept de « *shadow education* » au sens de Stevenson et Baker (cités par Béret, 1986 : 14). Selon l'auteur, c'est un ensemble d'activités éducatives (payant), en marge de l'école, destinées à augmenter les chances des étudiants dans les processus d'insertion.

En plus des entretiens, l'on a eu recours à une enquête par questionnaire qui a permis de quantifier la participation des élèves de la classe de CM 2 en fonction des types d'appui à l'apprentissage. Aussi, l'étude a mobilisé la recherche documentaire. Celle-ci a permis de collecter des données secondaires relatives au cadre socio-normatif des politiques publiques en faveur du système éducatif ivoirien. La collecte de données empiriques (primaires) a pris fin à la phase de redondance des informations. Ces données, retranscrites manuellement ont été analysées par l'analyse de contenu thématique (Lionet, 2021 : 146). Au moyen de l'analyse typologique développée par Schnapper (2012 : 190), l'organisation du matériau a donné lieu à trois résultats ci-dessous présentés.

## **2. Résultats**

### ***2.1. Projet scolaire et orientation stratégique des parents d'élèves vers l'appui à l'apprentissage : quel sens ?***

L'inscription des élèves de la classe de CM 2 du groupe scolaire PY de Yopougon dans un ou plusieurs types d'appui à l'apprentissage dépend du sens que leurs parents accordent à leur projet scolaire. En effet, les appuis à l'apprentissage chez les parents, sont perçus comme des stratégies de production d'un bon rendement scolaire. Cette perception légitime la mobilisation de quatre types d'appui à l'apprentissage payant

dans le processus d'apprentissage des élèves. À propos, trois types d'entre eux sont organisés par l'établissement. Il s'agit notamment, du cours du soir dispensé par l'enseignant, après les cours généraux qui s'achèvent à 16 h tous les jours de classe. Auxquels, s'ajoutent les cours de samedi dispensés tous les samedis en matinée et les cours particuliers dispensés par l'enseignant tous les jours ouvrables après les cours du soir. À côté de ces trois types d'appuis organisés par l'école, un quatrième type renvoie aux cours à domicile dispensés par des répétiteurs. Ces cours sont des séances d'encadrement qui mettent l'accent sur les exercices d'application suivant la progression des leçons de classe et des devoirs de maison donnés par l'enseignant. Dans la classe de CM2 du groupe scolaire PY de Yopougon, plus de la moitié des élèves (34 sur 58) bénéficie d'au moins un type d'appui et 24 élèves produisent des résultats satisfaisant sans appui. De façon détaillée, 33 élèves (16 filles et 17 garçons) et 33 élèves (19 filles et 14 garçons) participent respectivement aux cours du soir et au cours du samedi. Les cours particuliers avec l'enseignant comptabilisent uniquement des filles (quatre) et 34 élèves (17 filles et 17 garçons) participent aux cours à domicile avec des répétiteurs. En somme, 29 élèves participent à la fois à trois types d'appuis pédagogique (cours du soir, cours de samedi, et cours à domicile). Un seul élève bénéficie du cours à domicile avec un répétiteur. L'un des cas extrêmes des stratégies adoptées par les parents est d'inscrire leurs enfants à la fois dans les quatre types d'appui (les cours du soir, les cours de samedi, les cours spéciaux avec l'enseignant et ont un répétiteur à la maison). C'est le cas des quatre élèves (filles) âgées de 10 à 11 ans, qui figurent parmi les meilleurs élèves de la classe de CM2. L'analyse phénoménologique du discours de leurs parents démontre que les quatre cours supplémentaires sont des stratégies en vue d'atteindre le projet scolaire attendu : un rendement scolaire satisfaisant. Ainsi, le fait d'inscrire sa fille à la fois au cours du soir, du samedi et aux cours spéciaux de l'enseignant, permet aux parents d'accroître ses chances de réussite scolaire et sociale. Propos de Mr X1, père d'une élève de 11 ans. « Nous voulons que notre fille soit très brillante... Notre objectif, c'est qu'elle réussisse dans la vie ». De plus, mobiliser tous les trois types d'appuis organisés par l'école, garantie un encadrement bien réalisé selon la conception de cette catégorie de parents. Car dans leur imaginaire, les enseignants formés à la pédagogie paraissent plus habiles dans la transmission des connaissances. Monsieur X2, père d'une élève de 10 ans

inscrite dans les quatre types d'appuis à l'apprentissage illustre cet aspect : « ... Il ne faut pas choisir n'importe qui pour encadrer l'enfant, il faut des gens qui ont fait une formation en pédagogie ». Cependant, les stéréotypes négatifs du statut de l'enseignant des temps modernes, légitiment le recours de certains aux quatrièmes appuis à l'apprentissage proposé par les répétiteurs. Dans leur entendement, l'enseignant des temps modernes est dépassionné et n'est intéressé que par des enjeux économiques. Alors que, selon cette conception, un environnement qui paraît passionnant pour l'apprenant le motive et favorise son apprentissage. De ce fait, le répétiteur est présenté comme celui qui encadre les apprenant avec passion. Même si, structurellement, ceux-ci sont aussi portés vers des enjeux économiques, cet aspect semble être opacifié. Cependant, ces répétiteurs ne sont pas vus du même œil chez les parents d'élèves n'ayant pas pris de répétiteur, ni inscrits leurs enfants dans les trois appuis proposés par l'établissement. En effet, pour cette deuxième catégorie de parents, les enfants désapprennent avec l'encadrement des répétiteurs. Par ce que selon eux, ces répétiteurs n'ont aucune formation pédagogique. S'ils sont mobilisés, ils le sont pour substituer des parents constamment indisponibles pour l'encadrement de leurs enfants. Monsieur X2, parent d'élèves n'ayant pas de répétiteur à domicile affirme : « ... Les répétiteurs n'ont pas la formation en pédagogie... Les parents n'ont pas le temps, ils livrent à leurs enfants leur merci ».

Que les apprenants soient inscrits dans un ou les quatre types d'appui à la fois, cela ne paraît pas suffisant pour atteindre les projets scolaires. En effet, l'apprenant peut être inscrit, mais rien ne garantit sa participation effective aux cours de renforcement. En réponse, un système de contrôle a été mis en place par l'établissement. Il s'agit d'une plateforme d'échange sur WhatsApp, regroupant les enseignants et les parents d'élèves. Cette plateforme permet de diffuser la liste des élèves absents aux cours de renforcement. Face à l'absence non justifiée d'un élève, les parents sont libres d'user de moyens pour emmener leur enfant à être réguliers au cours. Pendant que certains parents procèdent par la menace d'autre font le recours au dialogue. L'appui à l'apprentissage, au-delà d'être une stratégie, est aussi repositionné comme une chance de succès pour l'apprenant.



## ***2.2. Le Shadow éducation, comme une chance de succès pour les parents d'élèves, le personnel enseignant et les répétiteurs***

Les cours de renforcement désignés ici par le concept d'appui à l'apprentissage, font partie du Shadow éducation (Ibid.). Ce sont des formes d'aide apportées à l'apprenant durant son processus d'apprentissage. Toutefois, dans la présente étude, cette aide n'est pas gratuite, elle est payante et est apportée par des personnes extérieures à la famille (enseignant/établissement et répétiteur). Le Shadow éducation, initialement marchand est repensée ici comme une chance du succès scolaire pour l'apprenant. Cette appréhension de l'appui à l'apprentissage fait l'unanimité chez les parents, le personnel enseignant et les répétiteurs. Cela repose sur trois référents idéologiques : la contrainte temporelle, l'écart entre les niveaux d'instruction et l'amélioration des performances scolaires. En effet, les parents ayant le BAC ou plus justifient leur indisponibilité par les exigences temporelles du travail en milieu urbain. Leur rapport au temps de travail est vécu comme une contrainte qui les disqualifie à l'encadrement de leur progéniture. Cependant, conscients des attendus scolaires et des projets formulés, les parents n'ont d'autres choix que de s'offrir les services d'un enseignant ou d'un répétiteur. Propos illustratif de la direction du groupe scolaire PY de Yopougon : « ... Les parents eux-mêmes en demandent, quand bien même l'État interdit... Abidjan les parents non pas le temps, ils mettent tout dans la main de l'enseignant ». C'est donc de façon interactive que la demande (par les parents) et l'offre en appuis à l'apprentissage (par le personnel enseignant et les répétiteurs) s'articulent pour donner sens à la persistance d'une telle pratique. Par conséquent, le rapport à la norme d'interdiction des cours de renforcement paraît donc caduc pour que les acteurs concernés l'appliquent.

Au-delà de la contrainte temporelle, l'on note l'écart entre le niveau d'instruction du parent et celui de l'enfant. Cet écart se révèle comme une difficulté pour les parents à encadrer eux même leur enfant et d'en tirer satisfaction. Ce fait est observable chez certains parents dont la caractéristique démographique affiche un niveau d'instruction supérieur au BAC. À ce niveau, cette catégorie de parents estime être incapable d'aider leurs enfants dans la réalisation de leurs devoirs de maison en raison du décalage entre leur niveau et ceux de l'apprenant. À l'opposé, les apprenants ne bénéficiant d'aucun appui, sont pour la plupart

encadrés par des parents ayant un niveau d'instruction en dessous ou égale au BAC. Cette catégorie ne perçoit pas l'appui à l'apprentissage comme une chance de succès, mais comme une perte d'argent et une occasion d'abrutir l'apprenant. Dans la mesure où selon eux, les répétiteurs ayant des formations douteuses, y contribuent fortement. Enfin, le Shadow éducation est positionné comme un outil pour l'amélioration de la performance de l'apprenant selon les parents (dont l'enfant bénéficie d'au moins un appui), les enseignants et les répétiteurs. Ici, l'appui à l'apprentissage fonctionne comme un *feedback* dont l'objectif est de permettre à l'apprenant de mieux incorporer le contenu de la leçon dispensée lors des cours généraux. C'est donc lors des séances de renforcement que l'enseignant répète, insiste sur les points mal compris par l'apprenant. L'enseignement dans ce cadre paraît plus spécifique. En fait, l'enseignant se rend disponible et reste à l'écoute des difficultés singulières de l'apprenant. Pourtant, dans la planification des cours formels, une plage est prévue à cet effet. Il s'agit du soutien pédagogique qui est un accompagnement personnalisé dont l'apprenant devra bénéficier lorsque l'enseignant décèle en lui des difficultés à comprendre les leçons en classe. La directrice illustre ces propos « .... Dans l'emploi du temps, il y a le soutien pédagogique, qui se fait pendant les cours hein... Quand tu n'as pas compris, on peut répéter, on revient sur les difficultés de l'enfant en classe ». Dans la structuration de l'appui à l'apprentissage, le personnel enseignant, travail à ce que les parents adhèrent au cours de renforcement. Et vu que le soutien pédagogique formel est une approche qui participe de l'amélioration des compétences des apprenants, sa pratique de moins en moins observée en classe agit négativement sur la performance de l'apprenant. Ce qui devrait donc se faire lors des soutiens pédagogiques est donc transposé dans le cadre des cours de renforcement. Dans ce cas, tous se passent comme si la compétence et la performance des apprenants sont réalisables que pendant les cours de renforcement. Que renferme cette propension du personnel enseignant et des répétiteurs à idéaliser les appuis à l'apprentissage en dehors du programme national ?

### ***2.3. Lorsque l'appui à l'apprentissage devient une opportunité économique pour le personnel enseignant et les répétiteurs.***

L'architecture du système éducatif ivoirien, dans lequel le soutien pédagogique est supprimé ou insuffisamment réalisé par les enseignants,

donne sens aux pratiques informelles des cours de renforcement. En effet, dans la production du rendement scolaire des apprenants cette éducation non-formelle du point de vue des politiques publiques, apparaît comme l'une des facettes de l'éducation en général. Les deux premiers résultats d'étude ont montré que la persistance de l'appui à l'apprentissage tire sa légitimité dans la convergence des perceptions des acteurs de la demande (parents) et ceux de l'offre éducative (personnel enseignant et répétiteurs). Cela explique en partie le maintien des cours de renforcements au sein du groupe scolaire PY de Yopougon camp militaire. Cependant, un autre facteur explicatif du maintien de cette forme d'éducation, renvoie au fait qu'elle constitue une opportunité économique pour le personnel enseignant et pour les répétiteurs. En effet, selon le personnel enseignant, l'appui à l'apprentissage influence positivement le rendement scolaire des élèves et par ricochet celui du groupe scolaire PY de Yopougon. Pour preuve, l'établissement a occupé la première place lors du classement des meilleures écoles catholiques de Côte d'Ivoire au cours de l'année scolaire 2022-2023. Aussi, il a été désigné comme la meilleure école au niveau national plus d'une fois. C'est justement, cette quête de positionnement qui alimente les concurrences entre les différents établissements scolaires en Côte d'Ivoire, notamment les écoles privées. De ce fait, l'enjeu est triple pour le groupe scolaire PY de Yopougon : produire un résultat scolaire significatif, être parmi les meilleures écoles et attirer un public scolaire de qualité. Notamment, des clients fidèles et capables de s'investir économiquement pour le succès scolaire de leurs enfants. Pour atteindre ces objectifs, l'établissement a mis l'accent sur la communication. Il est donc, organisé en début d'année des rencontres d'échanges avec les parents d'élèves sur la question des cours de renforcement. Le but est de sensibiliser les parents sur les avantages en vue d'une plus grande adhésion. Sous cet angle, l'appui à l'apprentissage apparaît comme une opportunité économique pour l'établissement. Plus la demande est forte, plus l'établissement rentabilise économiquement. À propos, les prestations mensuelles des trois types d'appuis organisés par l'établissement s'élèvent à 5 000 Fr CFA pour les cours du soir, 2000 Fr CFA pour les cours du samedi et 20 000 Fr CFA pour les cours particuliers. Implicitement, pour la classe de CM 2, l'établissement rentabilise mensuellement, respectivement (en fonction du nombre d'élèves inscrits), 165 000 Fr CFA, 66 000 Fr CFA et 80 000 Fr CFA. Le gain total mensuel s'élève à 311 000 FR CFA et 2 799 000 Fr

CFA pour l'année scolaire 2023 - 2024 (pour 34 élèves inscrits sur 58). Aussi, une partie de ces montants est reversée comme heures complémentaires sur le salaire de l'enseignant. Selon la direction, la masse salariale globale par mois s'élève à 1 000 000 Fr CFA pour six enseignants titulaires et trois stagiaires. Un enseignant titulaire a donc en moyen un salaire mensuel de 100 000 à 150 000 Fr CFA. Extrait du discours de la direction : « L'administration n'a pas sa part dedans, elle se dit que les enseignants souffrent, donc ça y est à leur disposition... ».

Le traitement salarial est un indicateur d'implication des enseignants selon le groupe scolaire PY de Yopougon. Une interprétation négative du traitement salarial, peut être une source de démobilisation des enseignants. De ce fait, la pratique des cours de renforcement est restructurée comme stratégie de maintien des enseignants. À l'opposé, l'appui à l'apprentissage est une opportunité économique pour les répétiteurs âgés de 24 à 27 ans (ce sont des jeunes ayant le BTS en quête d'emplois et des étudiants). Le motif transversal que ces jeunes avancent est leur désir de payer leur loyer et la nourriture. Aussi, ce travail temporaire leur permet de financer leurs études universitaires (les frais d'inscriptions, les fournitures... Etc.). Un étudiant âgé de 24 ans, affirme à propos : « Les cours à domicile sont un moyen financier, parce que moi, j'en profite aussi, à travers ça moi, j'arrive à satisfaire tous mes besoins ». L'absence de soutien financier des parents, contraint certains jeunes à s'inscrire dans ces rapports salariaux. Si ce travail à temps partiel est indispensable, travailler pour ces étudiants répond également à leur volonté de se défaire du contrôle financier des parents.

## **Discussion**

Le premier résultat d'étude a révélé que l'appui à l'apprentissage est une orientation stratégique des parents qui vise leur projet scolaire pour leur progéniture. À la différence de nos résultats, chez Huart (2018 : 4) l'appui à l'apprentissage s'appréhende comme une forme d'implication parentale. Celle-ci se réfère à une forme d'engagement intrafamilial renvoyant à un « suivi parental du travail scolaire de l'enfant, notamment avec l'aide apportée pour les devoirs » (Tazouti, 2003 : 102). Cependant, l'indisponibilité évoquée par certains parents de cette étude, les emmène à confier cette tâche rémunérée aux enseignants et aux répétiteurs. Au-delà de ces rapports marchands, Collas (2013 : 470) analyse l'appui à

l'apprentissage comme une « aide gratuite donnée par des personnes extérieures à la famille dont les manifestations les plus couramment rencontrées sont les dispositifs publics d'accompagnement » (*Ibid.*).

Si certains parents usent de l'appui à l'apprentissage comme une orientation stratégique vers leur projet scolaire, c'est bien parce qu'il a été présenté comme une chance de succès scolaire pour les apprenants. Dans ce deuxième résultat, les parents, le personnel enseignant et les répétiteurs, s'accordent pour dire que les cours de renforcements améliorent le rendement scolaire des élèves. Le rendement scolaire, traduisant le résultat cognitif des élèves structure l'efficacité de l'école s'il est satisfaisant et l'inefficacité de l'école s'il est piètre (Basque, 2014 : 35). Ainsi, lorsque le groupe scolaire PY de Yopougon travaille à l'amélioration de ce rendement, il construit implicitement sa visibilité. Lorsque ce rendement est élevé, l'école gagne en efficacité et en prestige. À ce propos, Matluck, cité par Basque (2014 : 34), affirme qu'« une école est efficace si elle augmente le rendement scolaire au-dessus du seuil du niveau attendu ». En usant du concept de « marché scolaire » de Felouzis et Perroton (2007 : 107) l'on pourrait déduire que les appuis à l'apprentissage proposé par l'école et les répétiteurs sont des produits exposés sur le marché scolaire. Selon ces auteurs, ces « marchés scolaires sont régis par la qualité de l'offre et les perceptions qu'en construisent les acteurs ». Ce qui paraît plus expressif et régulateur dans cette étude, ce sont les perceptions des acteurs. Le troisième résultat montre que les appuis à l'apprentissage sont aussi, une opportunité économique pour le personnel enseignant et les répétiteurs. En effet, ces appuis permettent aux établissements en concurrence de gagner en notoriété et de se faire de la clientèle. C'est dans ce contexte que Felouzis et Perroton (*Idem* : 706) notent que « la concurrence réelle ou potentielle entre les établissements a transformé le métier de chef d'établissement ». Pour cet auteur, ce chef devra user de stratégie pour outrepasser ces « fonctions classiques de gestion, d'autorité et d'éducation pour conquérir un public et valoriser ainsi l'image de son établissement » (*idem.*). En tant qu'opportunité économique, le groupe scolaire PY de Yopougon, mobilise les appuis à l'apprentissage comme stratégie d'implication des enseignants. Ce résultat confirme l'approche de Lemire, cité par Vénier (2011 : 85), quand celui-ci affirme que la stabilité des entreprises repose sur leur capacité à produire chez l'employé la loyauté en garantissant leur implication par l'augmentation salariale. Ce troisième résultat a également

montré que l'appui à l'apprentissage est une opportunité économique pour les répétiteurs pour financer leurs études universitaires. Si ces répétiteurs concilient études et travail, cela relève du caractère instrumental du travail pour eux.

## Conclusion

Socialement désigné par l'expression de « cours de renforcement », l'appui à l'apprentissage se révèle comme une résultante des dynamiques qui investissent le système éducatif ivoirien. Pourtant, les politiques publiques interdisent ces pratiques qui substituent le soutien pédagogique formellement admis dans le programme national. C'est sur la base de cet écart que s'est élaboré cette étude qualitative. Il en ressort que l'hypothèse de recherche de départ était pertinente et est globalement confirmée. L'on avait fait l'hypothèse de l'explication du recours de l'appui à l'apprentissage par le sens que chaque acteur donne au projet scolaire. Trois typologies des perceptions ont été mises en évidence. La première correspond à l'orientation stratégique des parents d'élèves vers les types d'appui à l'apprentissage proposé par l'établissement et les répétiteurs. Cette orientation se fonde sur le sens qu'ils accordent au projet scolaire. Le deuxième, expose l'appui à l'apprentissage sous sa forme d'expression marchande assimilée au *Shadow education* (Stevenson et Baker, cité par Béret, 1986 : 14). Selon les parents d'élèves, le personnel enseignant et les répétiteurs, au-delà du fait que l'appui à l'apprentissage soit une activité payante, il est plus une chance de succès scolaire pour les apprenants. Le troisième type, revient sur le fait que cette forme d'éducation correspond à une opportunité économique pour le personnel éducatif et les répétiteurs.

Si l'appui à l'apprentissage (proposé par l'école et les répétiteurs) est le moyen idéal de production d'un rendement scolaire satisfaisant, comment certains meilleurs élèves n'en bénéficiant pas parviennent-ils à produire leur résultat ?

## Références bibliographiques

**Basque Marc** (2014), *Les déterminants de la réussite scolaire dans les écoles efficaces*, Thèse de philosophie en administration et évaluation en éducation, Québec.

**Bezzouh Feryal** (2020), *La dualité études/travail : cas des étudiants de l'Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou*, Mémoire, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Algérie.

**Collas Thomas** (2013), *Le public du soutien scolaire privé, cours particulier et façonnement familiale de la scolarité*, France, Revue française de sociologie, vol 54, n° 3, p 465-506.

**Eteve Christiane, Glasman (Dominique), Colonges (Georges) et Col** (1996), « Cours particuliers et construction sociale de la scolarité » in *revue française de pédagogie*, vol.115, p. 135-136.

**Felouzis Georges et Perroton Joëlles** (2007), *Les marchés scolaires : une analyse en termes d'économie de qualité*, Revue française de sociologie, vol.48, n° 4, p. 693-722.

**Huart Léna** (2021), *L'implication parentale dans la réussite scolaire des élèves*, Mémoire, Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation, France.

**Gouvernement de Côte d'Ivoire**, (2021), *Redynamisation du système éducatif : le gouvernement adopte d'importantes mesures, dont le retour de la dictée*, Compte rendu du conseil de ministres, Abidjan-Côte d'Ivoire. [www.gouv.ci/\\_actualite-article.php?d=2&recordID=12684&p=79](http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?d=2&recordID=12684&p=79).

**Kourouma Ibrahim et KOUAKOUSSUI Jean- Baptiste** (2015), *Réformes et changements*, Revue Universitaire des sciences de l'éducation, n°5, p. 161-176.

**Lemire Louise** (2005), *Le nouveau contrat psychologique et le développement de l'employabilité : chose promise, chose due ! REMEST*, vol.1, n°1, p.4-21.

**Lionet Bertrand** (2021). « L'analyse phénoménologique interprétative », in *les méthodes qualitatives en psychologie clinique et psychologie*. Paris, Antoine BIOY, Dunod « Univers Psy », p. 145-157.

**Meuret Denis et Morlaix Sophie** (2006), *L'influence de l'origine sociale sur les performances scolaires : par où passe-t-elle ?* Revue française de sociologie, vol.47, n°1, p. 49-79.

**Ngoupande Jean-Paul** (1995), *Crise morale et crise éducative en Afrique subsaharienne*, Revue internationale d'éducation de Sèvres, vol.5, p.119-132.

**PASEC** (2021), *PASEC2019-Qualité du système éducatif ivoirien : Performances de l'enseignement-apprentissage*, Rapport, PASEC, CONFEMEN, Dakar.

**Schnapper Dominique** (2012), *La compréhension sociologique : Démarche de l'analyse typologique*, Paris, Presses Universitaire de France, p. 129-144.

**Tazouti Youssef** (2003), *Relation entre l'implication parentale et performances scolaires des enfants de milieu populaire*, Revue Européenne de Psychologie Appliquée, Vol 53, p. 97-106.

**Thomas Collas** (2013), *Le public du soutien scolaire privé : Cours particuliers et façonnement familial de la scolarité*, Revue française de sociologie, vol.54, n° 3, p.465-506.

**Stevenson David Lee, Baker David. P** (1992), *Shadow education and allocation in formal schooling: Transition to university in Japan*, American journal of sociology, vol 99, n° 6, p. 1639 -1657.